

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Alka-brite Plus (4120)
# CAS	Mélange
Usage du produit	Nettoyant pour serpentins / Dégraissant
Fabricant	Nu-Calgon 2008 Altom Court St. Louis, MO 63146 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des risques

Description générale des risques	DANGER PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX. PROVOQUE DES BRÛLURES CUTANÉES.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques. Le contact nocif peut causer des douleurs à retardement.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.
Ingestion	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	10 - 30
Polyglycoside alkylé	110615-47-9	1 - 5

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau froide pendant 15 minutes et en même temps retirer les vêtements et chaussures contaminés. Les jeter ou les laver bien avant de les réutiliser. Obtenir de l'assistance médicale immédiatement.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Pulvérisation d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre chimique.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Tenir le récipient bien fermé. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Se laver soigneusement après la manipulation.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	Limites d'exposition
Ingrédient(s)	
Hydroxyde de sodium	ACGIH-TLV Ceiling: 2 mg/m ³ OSHA-PEL MPT: 2 mg/m ³
Polyglycoside alkylé	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Mesures d'ingénierie	Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Éviter l'inhalation des brouillards ou des vapeurs. Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide
Couleur	Brune
Forme	Liquide.
Odeur	Caractéristique, Faible
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	14 (Concentré)
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	0 °C (32.00 °F)
Point d'ébullition	100 °C (212.00 °F)
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	Aucun à l'ébullition
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	1.26
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Complète
COV (Poids %)	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	75

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Réagit violemment avec des matières acides. Ce produit peut réagir avec des agents oxydants puissants.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Des agents d'oxydation.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Hydroxyde de sodium	Pas disponible
Polyglycoside alkylé	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Hydroxyde de sodium	Pas disponible
Polyglycoside alkylé	5000 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Cause des brûlures chimiques. Le contact nocif peut causer des douleurs à retardement.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.
Ingestion	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Nom des produits toxicologiquement synergiques	Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 45.4 mg/L [static]

Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Effets sur l'environnement	Pas disponible
Toxicité aquatique	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	Liquid inorganique corrosif, basique, n.s.a (Hydroxyde de sodium)
Classe de danger	8
Numéro UN	UN3266
Groupe d'emballage	II
Renseignements supplémentaires:	
Dispositions particulières	B2, IB2, T11, TP2, TP27
Exceptions liées au conditionnement	<0.3 gallon - Quantité limitée
Numéro du guide des mesures d'urgence	154



Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A (Hydroxyde de sodium)
Classe de danger	8
Numéro UN	UN3266
Groupe d'emballage	II
Renseignements supplémentaires:	
Dispositions particulières	16
Exceptions liées au conditionnement	<1L - Quantité limitée



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1 %
---------------------	-----------	-----

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie E-Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
---------------------	-----------	-----------------------------------

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Présent
---------------------	-----------	---------

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Hydroxyde de sodium: 1000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui Risque différé - Non Risque d'incendie - Non Danger lié à la Pression - Non Danger de réactivité - Non
Section 302 substance extrêmement dangereuse	Non
Section 311 produit chimique dangereux	Oui
Clean Air Act (CAA)	Pas disponible
Clean Water Act (CWA)	Pas disponible
Régulations des états	Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 sn 1706

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 1000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Hydroxyde de sodium 1310-73-2 Toxique; Inflammable

Nom du stock

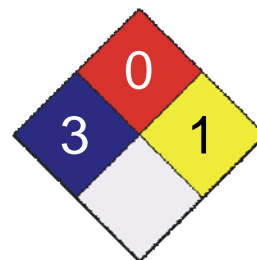
Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	1
Protection individuelle	X



Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication	07-Juin-2011
Date en vigueur	31-Juil-2011
Date d'expiration	31-Juil-2014
Préparé par	Nu-Calgon Service Technique (314) 469-7000

Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.